À une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, tenue 22 juillet 2025 à 19h00 à la salle du conseil au 871, chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles sont présents(es) les conseillers(ères) suivants(es) :

Audrey Blondin-Lebel (siège n°1)
Danielle Joly (siège n°2)
Andrée Beaulieu (siège n° 3)
Marc Champagne (siège n° 4)
Nathalie Turgeon (siège n° 5)
Vacant (siège n° 6)

Formant le quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Luc Diotte.

Est aussi présente : madame Lyz Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière qui agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Trois (3) citoyens(es) sont présents(es)

2025-07-671 **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur le maire procède à la vérification et à la conformité du quorum.
L'ouverture de la séance est proposée par la conseillère Nathalie Turgeon à 19h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-07-672 **CONSTATATION DE LA LÉGALITÉ DE L'ASSEMBLÉE**

IL A ÉTÉ CONSTATÉ par la conseillère Andrée Beaulieu, que les élus ont renoncé au délai requis de l'avis de convocation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-07-673 **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danielle Joly

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	Vacant	

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-07-674 **DEMANDE D'ACQUISITION DE LA CASERNE D'INCENDIE SITUÉ AU 890 ROUTE 309**

ATTENDU QUE le conseil de l'Agglomération de Mont-Laurier a procédé à la réorganisation du Service de la sécurité incendie ;

ATTENDU QUE les équipements ainsi que le camion autopompe ont été transférés à la Caserne Léon-Daviault à Mont-Laurier ;

ATTENDU QUE la caserne de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles est fermée depuis le 14 juillet 2025 ;

ATTENDU QU' il y aurait lieu de démontrer l'intérêt de la Municipalité à élaborer une entente avec l'Agglomération de Mont-Laurier afin d'établir des modalités de cession de la caserne de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles à 0$, considérant la réorganisation du Service de la sécurité incendie ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Turgeon

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	Vacant	

ET RÉSOLU d'entreprendre des discussions afin d'élaborer une entente dans laquelle les modalités de cession de la caserne de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles serait transférée à la Municipalité et la caserne de St-Jean sur le Lac serait transférée à la Ville de Mont-Laurier, le tout sans redevances pour les deux parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-07-675 **MANDAT À LA FQM POUR TRAVAUX DE SURLAGEUR DU CHEMIN DE LA PRESQU'ÎLE POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

ATTENDU QUE lors de la période estivale le secteur du quai public est très sollicité par les plaisanciers qui utilisent la descente à bateau, ce qui cause une surcharge de stationnement sur le chemin de la Presqu'Île ;

ATTENDU QUE pour des raisons de sécurité routière dans le secteur du quai public, il est primordial de procéder à une surlargeur sur environ 230 mètres ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Audrey Blondin-Lebel

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	Vacant	

ET RÉSOLU de mandater la FQM afin qu'elle procède à un ajout de surlargeur aux plans et devis, pour le dépôt au Programme d'aide à la voirie locale 2026 pour des travaux sur le chemin de la Presqu'île ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-07-676 **MANDAT À LA FQM POUR LE REMPLACEMENT D'UN PONCEAU SUR LE CHEMIN DU LAC ROUGE.**

ATTENDU QUE le chemin du Lac Rouge a subi des dommages importants lors des pluies diluviennes du début juillet ;

ATTENDU QUE le ponceau sur le chemin du Lac Rouge avant l'intersection du chemin Constantineau a besoin d'être remplacé en tenant compte des nouvelles normes de diamètre;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danielle Joly

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	Vacant	

ET RÉSOLU de mandater la FQM pour faire la conception, et service d'accompagnement pour la préparation d'un devis en prévision de travaux en régie pour le remplacement d'un ponceau d'un diamètre de 1600 mm, sur le chemin du Lac Rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-07-677 **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 19h10 sur proposition du conseiller Marc Champagne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

_____ _____

Luc Diotte **Lyz Beaulieu**
Maire **Directrice générale**

Je, Luc Diotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

_____

Luc Diotte
Maire

Je, Lyz Beaulieu, greffière-trésorière, certifie par les présentes, que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

_____

Lyz Beaulieu
Greffière-trésorière

Maire

DG-GT

N° de résolution
ou annotation

Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES

PAGE ANNULÉE